

Genève, le 21 mars 2023

Comptes 2023 de l'Etat de Genève : encore une fois des comptes largement bénéficiaires
NON aux multiples mesures d'économie prises
sur le dos de la population et du personnel de l'Etat

Année après année, des budgets hypothétiquement déficitaires justifient de péjorer fortement la qualité des services publics et les conditions de travail du personnel de l'Etat et des secteurs subventionnés.

Mais cette année avec un excédent affiché de 1398 millions CHF on ne peut qu'être interloqué et dénoncer une fois encore les décisions prises dernièrement tant par le Grand Conseil que par le Conseil d'Etat dans le cadre du vote du budget 2024 et de l'élaboration de la planification financière pour les années 24-27 (PFQ). Voici quelques-unes des mesures prises, contre tout bon sens et sans aucune nécessité financière (*pour rappel les bénéfices 2021 et 2022 : 49 et 1300 millions de CHF*) :

- Au budget 2024 **coupe de 50 postes d'enseignant·es** par la majorité de droite du GC, les postes d'enseignant·es ne suivent donc plus la courbe démographique alors que le canton de Genève est déjà un des cantons suisses où le nombre d'élèves par classe au primaire est un des plus élevés de Suisse !
- D'autres coupes de postes par ce même Grand Conseil, tels que 12 postes dévolus à la mise en œuvre du plan climat cantonal, visant notamment à améliorer l'isolation des bâtiments scolaires pour garantir des conditions d'enseignement convenables à l'avenir. D'autres bâtiments doivent impérativement être isolés, comme celui des HUG à Cluse Roseraie, qui est qualifié de passoire thermique, extrêmement gourmande en énergie.
- Le Conseil d'Etat veut également ajouter deux périodes d'enseignement pour le personnel enseignant des cycles d'orientation : cette mesure, **a pour seul objectif annoncé d'économiser 13 millions de CHF d'ici à 2027**. La conséquence est de dresser tout le corps enseignant contre lui alors qu'une nécessaire collaboration devrait être mise en place entre le personnel enseignant et la cheffe du DIP pour développer et mettre en œuvre l'indispensable et très attendue réforme du cycle d'orientation. Une toute petite économie de 13 millions de CHF pour des effets néfastes majeurs pour l'avenir de milliers d'adolescents et leur orientation.
- Ce même CE veut supprimer le versement des annuités 2025 et 2027 (PFQ 2024-2027) pour tout le personnel de l'Etat et du secteur subventionné alors que l'annuité fait partie intégrante des mécanismes salariaux qui permettent de garantir l'unique progression salariale à laquelle le personnel de l'Etat a droit ! Dans le même temps, l'Etat ne finance pas entièrement les mécanismes salariaux dans le secteur subventionné péjorant ainsi les budgets et surtout les prestations des organismes subventionnés tels que dans le handicap ou les EMS.
- Un avant-projet de loi du CE péjore la répartition des cotisations employé·es - employeurs pour les trois caisses de prévoyance du secteur public (CEG, police et TPG), cotisations qui passeraient de 33%-66% à 42%-58% pour toutes les personnes nouvellement engagées **soit une augmentation du taux de cotisation du personnel de 27%**. Contrairement à ce qui est annoncé par le CE, cette mesure coûtera de l'argent aux caisses, ce qui pourrait fragiliser leur courbe de croissance destinée à atteindre le taux de capitalisation exigé par la loi fédérale. **Par ailleurs, elle provoquerait une inégalité flagrante entre deux catégories de personnel : les personnes nouvellement engagées ayant de moins bonnes conditions de travail !**
- **Enfin et contre tout bon sens si l'on considère le gouffre qui sépare les déficits annoncés des budgets et les bénéfices des comptes de ces trois dernières années**, la droite du GC s'apprête à voter deux lois parfaitement irresponsables : les lois-corsets, qui exigent qu'en cas de budget déficitaire (c'est toujours le cas selon des prévisions de recettes systématiquement sous-évaluées), aucun poste supplémentaire ne puisse être créé à l'Etat et que la croissance globale des charges soit strictement limitée à l'augmentation démographique et au maximum à 1%.

Le Cartel intersyndical de l'Etat et du secteur subventionné va se battre avec force et si nécessaire en faisant appel au peuple pour dénoncer cette dérive financière de la gestion de l'Etat qui a pour seul objectif d'économiser pour justifier des baisses d'impôt. Ces baisses profitent principalement aux plus riches au préjudice des prestations élémentaires à la population et aux conditions d'engagement de la fonction publique. **Dès à présent, le Cartel revendique l'ouverture des postes prévus au budget 2024 et les postes nécessaires dans le secteur subventionnés, la pleine compensation des mécanismes salariaux pour le secteur subventionné, la suspension des projets de loi sur les cotisations CEG/TPG/police et la fin des mesures mesquines contre la fonction publique.**

Contacts (bureau Cartel) :

Geneviève Preti, présidente	076 561 95 57
Françoise Weber, membre du bureau	079 792 86 48
Francesca Marchesini, membre du bureau	076 379 83 96